

**Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo**



## 1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

### 1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE : PLUIES MODÉRÉES À FORTES

La deuxième décennie du mois de juin a été caractérisée par des pluies modérées à fortes dans toutes les régions du pays. Les quantités ont varié entre 1,9 mm à Mandouri en un (01) jour et 113,4 mm à Kpalimé Tové en cinq (05) jours.

zones les plus arrosées sont situées dans les régions de la Kara et la Maritime.

Par rapport à la normale 1991-2020, un déficit pluviométrique a été observé dans toutes les régions hormis le sud-ouest et l'est des Plateaux ainsi que le centre de la région Centrale (Fig. 2).

Dans ce numéro :

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Situation météorologique | 1 |
| Situation hydrologique   | 2 |
| Situation agricole       | 2 |
| Production végétale      | 2 |
| Lutte contre la CLA      | 3 |
| Production halientique   | 4 |
| Covert végétal           | 4 |

L'analyse de la figure 1 montre que les

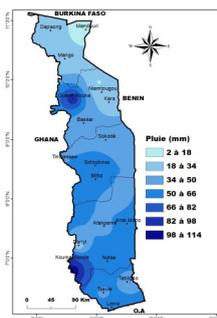


Fig. 1 : Carte de cumul de pluie de la décennie

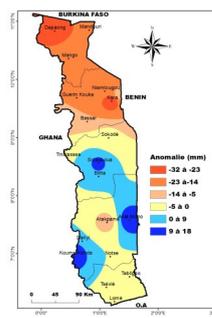


Fig. 2 : Carte de l'anomalie de la décennie

**Perspectives:** Au cours de la prochaine décennie, des activités pluvio-orageuses modérées avec des coups de vent par endroits seront observées sur l'ensemble du pays.

### Faits saillants

- Disponibilité des semences agricoles certifiées ;
- Contacts des inspecteurs de semences ;
- 76 354,300 tonnes d'engrais disponibles ;
- Production chalutière et piscicole, repos biologique, état océanique agité ;
- Condition du couvert végétal moyenne à bonne sur la majeure partie du pays.

### 1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décennie sont dans l'ensemble relativement favorables.

Au nord, la pause pluviométrique a rendu difficile la poursuite des activités de labour de même que la mise en place des cultures.

Au sud, l'entretien des cultures est en cours (labours, traitement phytosanitaire des cultures et l'épandage d'engrais). Par ailleurs, on note dans l'ensemble que le maïs est en phase de maturation.

#### AVIS ET CONSEILS 1 :

Il est conseillé de s'approvisionner en intrants de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées.

Il est recommandé d'éviter l'occupation des zones inondables ; de veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour rendre efficace les aménagements hydro-agricoles et de suivre au quotidien les prévisions de l'ANAMET.

## 2. SITUATION HYDROLOGIQUE

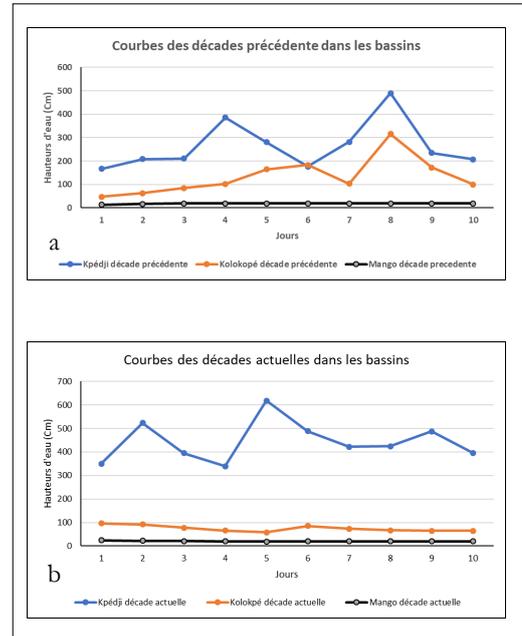
Les valeurs présentées dans le tableau 1 révèlent une augmentation du niveau d'eau moyen décadaire dans le bassin du Zio à la station de Kpédji ainsi que dans le bassin de l'Oti à la station de Mango et une baisse du niveau d'eau dans le bassin de Mono à la station de Kolokopé par rapport à la décade précédente.

Les hauteurs maximales enregistrées varient : à Kpédji de 490 à 618 cm, à Kolokopé de 315 à 96 cm et à Mango de 18,3 à 20,6 cm.

De même, les hauteurs moyennes évoluent comme suit : à Kpédji de 264 à 444,5 cm, à Kolokopé de 133,5 à 74,5 cm et à Mango de 18,3 à 20,6 cm.

L'analyse du graphe de la deuxième décade de juin (Fig. 3b) met en évidence :

\* à Kpédji : deux (2) pics de niveau d'eau, atteignant environ 525 cm au 2<sup>ème</sup> jour et 618 cm au 5<sup>ème</sup> jour de la décade.



**Fig. 3 :** Courbes de variation des hauteurs d'eau

**Tableau 1 :** Hauteurs moyennes et maximales

| Stations        | Hauteur Maximale (cm) |                 | Hauteur moyenne (cm) |                 |
|-----------------|-----------------------|-----------------|----------------------|-----------------|
|                 | Décade précédente     | Décade actuelle | Décade précédente    | Décade actuelle |
| KPEDJI (Zio)    | 490                   | 618             | 264                  | 444,5           |
| KOLOKOPE (Mono) | 315                   | 96              | 133,5                | 74,5            |
| MANGO (Oti)     | 19                    | 24              | 18,3                 | 20,6            |

**Source:** DRE, juin 2025

## 3. SITUATION AGRICOLE

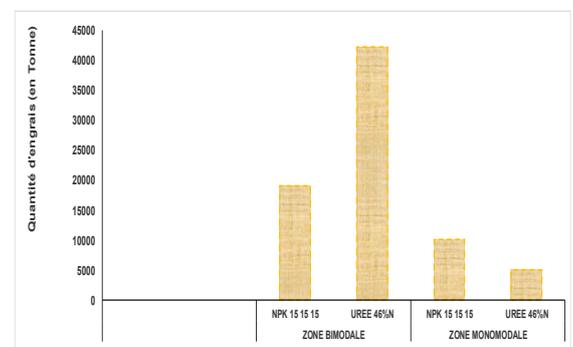
### 3.1 PRODUCTION VEGETALE

Pour la campagne agricole 2025-2026, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du 23 juin 2025, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **76 354,300 tonnes**,

dans les magasins de la Centrale d'approvisionnement et de la gestion des intrants agricoles (CAGIA).

Ce stock est réparti comme suit :

- **29 149,600 tonnes** de NPK 15-15-15, soit **19 046,700 tonnes** pour la zone bimodale et **10 102,900 tonnes** pour la zone monomodale ;
- **47 204,700 tonnes** d'UREE 46%N, soit **42 220,450 tonnes** pour la zone bimodale et **4 984,250 tonnes** pour la zone monomodale (Fig. 4).



**Fig. 4 :** Stock d' engrais disponible au 23/06/2025

### 3.2 PROTECTION DES CULTURES

#### Lutte biologique contre la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*)

Dans le cadre de la lutte biologique contre la Chenille légionnaire d'automne (CLA), la Direction de la production agricole (DPA) a procédé durant le mois de mai au lâcher de deux (02) parasitoïdes. Près de 12 000 individus de l'espèce *Cotesia marginiventris* et 3 800 individus de *Chelonus insularis* ont été lâchés respectivement dans les régions des Plateaux Est et de la Kara.

Afin de permettre un bon établissement (dissémination rapide) de ces parasitoïdes, il est recommandé aux producteurs des localités environnantes de ne pas utiliser les insecticides sur les cultures du maïs.



**Fig. 5 :** Opérations de lâchers



**Fig. 6 :** *Cotesia marginiventris*



**Fig. 7 :** *Chelonus insularis*

**Source:** DPA/DPV, mai 2025

### 3.3 PRIX DES SEMENCES CERTIFIEES (Campagne agricole 2025-2026)

Les prix des semences certifiées sont fixés à l'issue d'une réunion qui a regroupé le 21 février 2025, les acteurs des filières riz, maïs, soja, ainsi que les représentants des structures telles que l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), la Direction de la production agricole (DPA) et la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP).

Les prix des semences pour l'année 2025 sont présentés dans le tableau 2. **Veillez-vous adresser aux inspecteurs des semences pour tout achat (Tableau 3).**

**Tableau 2 :** Prix officiel des semences certifiées au Kilogramme

| CULTURES           | PRIX AU KG (F CFA) |
|--------------------|--------------------|
| Maïs               | 650                |
| Riz                | 550                |
| Sorgho             | 650                |
| Fonio              | 600                |
| Sésame             | 3 000              |
| Niébé              | 1 000              |
| Soja               | 700                |
| Arachide en gousse | 800                |

**Source:** DPA, 2025

**Tableau 3 :** Liste des inspecteurs de semences

| N° | NOM        | PRÉNOMS          | CONTACT  | PRÉFECTURE |
|----|------------|------------------|----------|------------|
| 1  | ABONZA     | Kokou            | 90422179 | Ogou       |
| 2  | AMEGBO     | Kosi Alozi       | 92409426 | Binah      |
| 3  | ASSASSE    | Komla            | 70457132 | Tchaoudjo  |
| 4  | ATIAGAMA   | Kokou            | 98089228 | Tandjoaré  |
| 5  | BADOUTCHIA | Aklesso          | 92145455 | Amou       |
| 6  | BAKONA     | Batobakou        | 93713879 | Tone       |
| 7  | DABLA      | Nassoma Nawa-nou | 90241249 | Agou       |
| 8  | DJAGNY     | Kokouvi Mawulolo | 93381855 | Kéran      |
| 9  | FIAKLI     | Koffi Seyram     | 90766163 | Ogou       |
| 10 | MOZINO     | Paderem Naka     | 90323838 | Sotouboua  |
| 11 | TOLA       | Lambana Emmanuel | 91863901 | Zio        |
| 12 | YOVOGAN    | Komi Seyram      | 90834416 | Zio        |

**Source:** DPA, 2025

**3.4 PRODUCTION HALIEUTIQUE**

Pour cette décade, la production halieutique se résume à la production chalutière qui correspond au débarquement d'un chalutier de **2,775 tonnes** et à la production piscicole de tilapia de **83,716 tonnes** (Tableau 4).

**Tableau 4:** Données de production piscicole pour la période du 15 au 22 juin

| Période            | Production halieutique | Quantité (tonne) |
|--------------------|------------------------|------------------|
| 15 au 22 juin 2025 | Production chalutière  | 2,775            |
|                    | Production piscicole   | 83,716           |

Dans la perspective du renouvellement du stock halieutique, il sera instauré cette année un repos biologique en mer et sur le système lagunaire au Togo conformément au communiqué ci-dessous.



Le Ministre d'Etat, Ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance porte à la connaissance des communautés de pêche maritime et lagunaire que, conformément à l'arrêté n°0007/2025/MRHART/SG/DPA du 10 avril 2025, la pêche maritime et lagunaire est fermée :

- du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2025 pour la pêche artisanale,
- et du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2025 pour la pêche industrielle.

Ce repos biologique instauré pour la pêche maritime et lagunaire est une mesure régionale visant à favoriser la reconstitution des stocks de poissons et rendre la pêche durable, dans l'intérêt des communautés de pêche.

Pendant cette période, la pêche ainsi que le transbordement des produits de pêche sont strictement interdits. Tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Les organisations professionnelles de pêche et les comités locaux de gestion de la pêche sont priés, chacun dans son ressort, de contribuer au respect du repos biologique par les acteurs de la filière.

Le Ministre d'Etat, Ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance invite tous les acteurs de la pêche au respect scrupuleux de cette mesure régionale de gestion durable de la pêche, à laquelle il attache un grand prix.

Il remercie l'ensemble des parties prenantes pour leur coopération et leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 20 JUILLET 2025  
Le Ministre d'Etat



Général (2) Damehama MARK

4<sup>ème</sup> Etage Immeuble UEMOA, sis derrière immeuble SANLAM au Carrefour GSA, BP: 10330 Lomé-Togo

**AVIS ET CONSEILS 2:**

L'état océanique prévu pour le 24 et 25 juin 2025 sera agité. Ainsi, il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état océanique avant toute sortie en mer.

conformément à l'arrêté N°0006/2025/MRHART/SG/DPA du 10 avril 2025, portant obligation d'embarquement et de port du gilet de sauvetage à bord des embarcations et navires de pêche dans les eaux sous juridiction togolaise.

Pour rappel, le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation. Tous les usagers marins de la pêche opérant en mer doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer

Aussi les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

Source: DPH, juin 2025

**4. COUVERT VEGETAL**

L'Indice des conditions de végétation (VCI – Vegetation Condition Index) évalue l'état de santé de la végétation par rapport aux tendances historiques. Le VCI rapporte l'indice NDVI (Normalized Difference Vegetation Index) de la décade courante à son minimum et son maximum à long terme, normalisé au moyen des valeurs historiques du NDVI pour la même décade.

La situation végétale au cours de la première décade de juin a été caractérisée par une condition de la végétation moyenne à bonne dans presque toutes les villes de la région de la Kara et des Plateaux. Cependant les préfectures de Kpendjal et Oti sud dans les Savanes, Dankpen dans la Kara, Tchamba, Sotouboua et Bliitta dans la Centrale, Avé, Zio, et Lomé Commune dans la Maritime présentent une mauvaise condition de la végétation au cours de cette décade (Fig. 8a).

Comparée à la même décade de l'année passée, on note une bonne situation du couvert végétal dans toutes les régions (Fig. 8b).

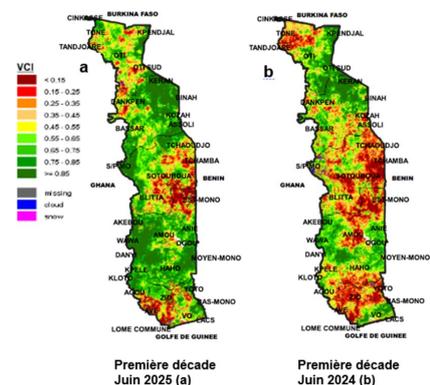


Fig. 8 : indice de condition de la végétation (VCI)

Source : Système mondiale d'information et d'alerte rapide (SMIAR)

Retrouvez-nous sur le  
[www.agriculture.gouv.tg/FSRP Togo](http://www.agriculture.gouv.tg/FSRP Togo)



« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »